



NOTAIRE
Michel BESANCENOT
michel.besancenot@530.notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Frédéric DUPUY
frederic.dupuy@530.notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Laurent THIEBAUT
laurent.thiebaut@530.notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Thibaut BESANCENOT
thibaut.besancenot@530.notaires.fr
04 68 11 71 55

Sté HECTARE / LAJILI Les Rives du Gouta LAVALETTE lot 20 (T.2)
1028648 /FD /MAB

NOTAIRE
Patrick MAYNAU
patrick.maynau@530.notaires.fr
04 68 11 71 60

NOTAIRE
Jean-Christian BARRABES
jean-christian.barrabes@530.notaires.fr
04 68 11 71 61

NOTAIRE
Marie ESTRADE
marie.estrade@530.notaires.fr
04 68 11 44 86

NOTAIRE
Alban PECH de LACLAUSE
alban.pechdelacause@530.notaires.fr
04 68 11 44 82

NOTAIRE ASSISTANT
Christine COCHEY
christine.cochey@530.notaires.fr
04 68 11 71 63

NOTAIRE ASSISTANT
Frédéric RISSER
frederic.risser@530.notaires.fr
04 68 11 44 83

COMPTABILITE
Céline VIALA
celine.viala@530.notaires.fr
04 68 11 22 33

FORMALITES
Thomas GAMBIER
thomas.gambier@530.notaires.fr
04 68 11 71 59

Stéphanie SOLER
stephanie.soler@530.notaires.fr
04 68 11 22 34

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric DUPUY, Notaire à CARCASSONNE (Aude), 530 Boulevard Denis Papin, le 17 mars 2025, il a été constaté la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 40.000.000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles 251 Rue du Romarin, identifiée au SIREN sous le numéro 351 338 660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Hatem **LAJILI**, Maçon, demeurant à LA TOUR-DU-PIN (38110), 10 rue Danielle Mitterrand.
Né à KSAR HELLAL, (TUNISIE) le 20 juin 1971.
Célibataire.

Du bien suivant :

Désignation

A LAVALETTE (AUDE) 11290, Lieu-dit le Goutal,

Une parcelle de terrain à bâtir,

Portant le numéro vingt (20) du lotissement dénommé LES RIVES DU GOUTAL - TRANCHE DEUX.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AS	55	LE GOUTAL	00 ha 05 a 00 ca

PRIX

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix de **TRENTE-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (39 900,00 EUR)**.

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

L'acquisition par le **VENDEUR** n'a pas ouvert de droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée, mais, ce dernier entrant dans le champ d'application de l'article 256 A du Code général des impôts et compte tenu des dispositions de l'article 268 du même Code, la cession est soumise à la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge. Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge fourni par le **VENDEUR** s'élève à CINQ MILLE DEUX CENT DIX-SEPT EUROS (5 217,00 EUR).



SAS MICHEL BESANCENOT, FREDERIC DUPUY, LAURENT THIEBAUT, THIBAUT BESANCENOT Notaires associés
530, Boulevard Denis Papin
BP 41024
11850 CARCASSONNE CEDEX 9
04 68 11 71 55 - 530-notaires.fr
RCS CARCASSONNE, SIREN : 888 833 952

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté.